

Pourquoi et comment enregistrer la situation sociale d'un patient adulte en médecine générale ?

*Recommandations aux médecins généralistes
sous l'égide du Collège de la Médecine Générale*



J.S. Cadwallader (1) (2) (3) / T. Cartier (5) (21) / A. Charissou (6) (7) / S. Chatelard (8) (9) / C. Cheymol (10) / P. Chauvin (11)
M. Denantes (12) (13) (14) / A. Giannotti (13) / H. Falcoff (4) (15) (16) / D. Flouiry (17) / J. Celly (18) (7) / G. Ibanez (19) (20) (16) (12) / A.M. Magnier (4) (20) (16) / V. Ringa (11)

Ne pas confondre inégalités de santé et inégalités sociales de santé (ISS)

Ne pas confondre inégalités sociales de santé et précarité

LES ISS : 10 ans de plus de vie en bonne santé pour un cadre de 35 ans par rapport à un ouvrier de même âge

Pour lutter contre les ISS, il faut les repérer

OBJECTIFS :

Faire des recommandations réalistes pour que tout médecin généraliste puisse recueillir en routine des informations sur la position sociale de ses patients



METHODE :

Réunions régulières d'un groupe de médecins généralistes et de chercheurs en santé publique entre 2011 et 2013

Travail de consensus à partir de 33 informations utilisables pour décrire la situation sociale, issues d'une recherche bibliographique

RESULTATS :

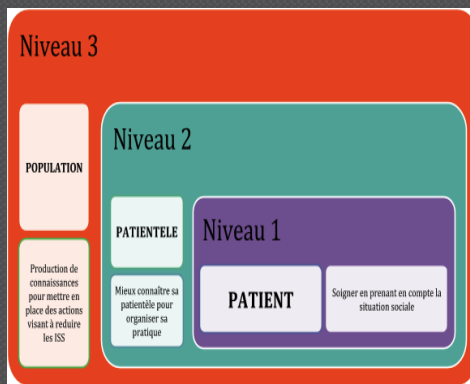
7 indicateurs indispensables

- Âge, sexe et adresse
- Profession et statut par rapport à l'emploi
- Couverture sociale
- Capacités de compréhension du langage écrit

9 indicateurs complémentaires

- Pays de naissance
- Situation de famille, nombre d'enfants à charge
- Vit seul(e)
- Niveau d'étude, CSP (catégorie socio professionnelle)
- Bénéficie de minimas sociaux
- Statut vis-à-vis du logement
- Situation financière perçue

LES NIVEAUX D'UTILITE DES INDICATEURS:



PERSPECTIVES :

- Etude de l'acceptabilité par les patients et les médecins généralistes (en cours)
- Utilisation par les médecins généralistes en pratique courante: recueil et mise à jour réguliers dans le dossier médical pour adapter ses pratiques si besoin, repérer des facteurs de risque spécifiques, anticiper d'éventuelles difficultés sociales au suivi des prescriptions etc.
- Collaboration avec les éditeurs de logiciels métiers pour faciliter la saisie
- Prise en compte du recueil de la position sociale dans les rémunérations forfaitaires (rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP)) et les nouveaux modes de rémunération (NMR); création d'un nouvel indicateur et modulation du forfait

